

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE F.F.S.A

Ligue Régionale du Sport Automobile – Bretagne Pays de Loire

Association Sportive de l'ACO BRETAGNE

Ecurie Bretagne



21^{ème} RALLYE NATIONAL
DU PAYS DE LOHEAC
2 & 3 AVRIL 2022

COUPE DE FRANCE DES RALLYES

Championnat du Ligue Bretagne – Pays de Loire

Championnat A.C.O.

REGLEMENT PARTICULIER
Permis d'organisation FFSA n°101



21^{ème} Rallye National du Pays de Lohéac

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : Dès réception du Visa de la FFSA
Ouverture des engagements : 30 Janvier 2022
Clôture des engagements : 21 Mars 2022
Parution du carnet d'itinéraire : au Bar du centre 17 rue de la Poste à Lohéac, le dimanche 27 Mars de 8h30 à 17h30, le vendredi 1^{er} Avril de 13h30 à 20h00 et le samedi 2 Avril de 8h00 à 12h30
Dates et heures des reconnaissances :
 Pour l'ES Saint-Malo de Phily : dimanche 27 Mars de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, Vendredi 1 Avril de 13h30 à 20h00 et le samedi 2 Avril de 8h00 à 13h00.
 Pour l'ES Lohéac : samedi 1 Avril de 8h00 h 13h00 pédestre uniquement.
 Pour les ES Les Clôtures et Guipry : dimanche 27 Mars de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, Vendredi 1^{er} Avril de 13h30 à 20h00 et le samedi 2 Avril de 8h00 à 15h30.

Vérifications administratives : le 2 Avril 2022 à de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 15h00 Lieu : Circuit du Rallycross de Lohéac

Vérifications techniques : le 2 Avril 2022 de 8h45 à 12h45 et de 13h15 à 15h15 Lieu : Circuit du Rallycross de Lohéac.

Heure de mise en place du parc de départ : le samedi 2 Avril à 9h30 en bas du Paddock du circuit

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : le samedi 2 Avril à 14h Lieu : Tour du circuit.

Publication des équipages admis au départ : le samedi 2 Avril à 15h45 au tableau d'affichage du circuit ...

Publication des heures et ordres de départ : le samedi 2 Avril à 15h45 au tableau d'affichage du circuit.

Départ 1^{ère} étape de Lohéac : le samedi 2 Avril 2022 à 17h00.

Arrivée de la première étape à Lohéac : le samedi 2 Avril 2022 à 21h15

Publication des résultats partiels et ordres et heures de départ de la 2^{ème} étape : le samedi 2 Avril 2022 à 23h00 au tableau d'affichage du circuit

Départ de la 2^{ème} étape de Lohéac : le dimanche 3 Avril 2022 à 8h00

Arrivée de la 2^{ème} étape à Lohéac : le dimanche 3 Avril 2022 à 17h20

Vérification finale : le dimanche 3 Avril 2022 Lieu : Garage Jan – Le Portal - Guipry

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

Publication des résultats du rallye : le dimanche 3 Avril 2022 ½ heure après l'arrivée de la dernière voiture au Tableau d'affichage du Circuit.

Remise des prix : le dimanche 3 Avril 2022 à 19h00 Lieu : Camion ACO

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile CO Bretagne organise les 2 et 3 Avril 2022 en qualité d'organisateur administratif le 21^{ème} Rallye National du Pays de Lohéac.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Bretagne Pays de la Loire le 18/01/2022 sous le numéro 2 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 101 en date du 2/02/2022.

Comité d'Organisation

Président : Patrick GERMAIN

Membres : Yann BLANCHET, Antoine BURON, André GAREL, Didier JUSTAL, Sabrina SIMON, Jean François COUROUSSE, Claude ROBIN.

Secrétariat du Rallye, Adresse : Olivier GERAUD 27 Rue de la Mare 35880 Guignen.

Téléphone : 06.11.24.95.91 Mail : ogeraud@rallycrossloheac.net

Permanence du Rallye : Tour Circuit de Rallycross du samedi 2 Avril 2022 à 8h00 au dimanche 3 Avril 2022 à 20H00.

Organisateur technique

Nom : Association Sportive du Rallycross de Lohéac.

Adresse : Circuit de Rallycross Le cour Neuve Lohéac 35550 Lohéac

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	Pierre SCHUBLER Licence n°1202 – 27374
Commissaires Sportifs	Henri BRIGARDIS Licence n°1206 - 20583
	Nathalie TOLLEMER Licence n°1206 - 25930
Directeur de Course	Joseph LORRE Licence n°1202 - 10395
Directeurs de Course Adjoints au PC	Michel FRALIN Licence n°1208 – 2149
	Jean BELY Licence n°1202 - 145422
Directeur de course nouveau départ	Pierre SCHUBLER Licence n°1202 – 27374
Directeurs de Course Adjoint ES 1,3,5,7,9,11	Jean Louis MINEUR Licence n°1209 - 29169
Directeurs de Course Adjoint ES 2,4,6,8,10,12	Kevin HABELIN Licence n°1206 - 193149
Adjoints DC délégués ES 1,3,5,7,9,11	Gilles MERLIOT Licence n°1202 – 10396
Adjoints DC délégués ES 2,4,6,8,10,12	Laurent LAMBERT..... Licence n°0114 - 205661
Commissaire Technique responsable	Jerome RETO Licence n°1206 - 204310
Commissaires Techniques adjoints	Gwen WATTU Licence n°1206 – 47803
	Yohan BARBAUD Licence n°1201 - 149794
	André MEVEL..... Licence n°1210 - 186089
	Mickaël SIONNEAU Licence n°1201 – 261013
Commissaire technique Nouveau départ	Jerome RETO Licence n°1206 - 204310
Médecin chef	Docteur Isabelle COUDERT Licence n1206 – 244873
Chargés des relations avec les concurrents	Catherine CONDEMINE Licence n°1118 – 56617
	Marine MARTINEAU Licence n°1210 - 210441
Juges de faits	Patrick GASCARD Licence n°1205 - 162732
Chargé des relations avec la presse	Patrick GERMAIN Licence n°1206 - 42139
Chronométrateurs	Maryse RAGUENEAU Licence n°1106 - 24305
	Alain DEVIN Licence n°1106- 37311
	Jean Louis TISSERAND Licence n° 1106 - 181287
	Cyril VALLEE Licence n° 1201 - 123878
	Corine SERVOIN Licence n° 1201 - 48875
Classement	Stéphane MONFORT Licence n°1205 - 38611
Speaker	M. Licence n° _____

1.2P. ELIGIBILITE

Le 21^{ème} Rallye National du Pays de Lohéac compte pour
La coupe de France des Rallyes Coefficient 3
Le Championnat de la ligue Bretagne Pays de la Loire
Le Championnat ACO.

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront un accusé de réception d'engagement par mail et une convocation pour les vérifications administratives par mail dans la semaine avant le rallye.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 21^{ème} rallye national du Pays de Lohéac doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, **avant le 21 Mars 2022.**

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 100 voitures maximum pour l'ensemble des 2 Rallyes National et régional confondus, avec un maximum de 40 Régionaux.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 320 € jusqu'au 14 mars 2022
- avec la publicité facultative des organisateurs : 400 € après le 15 mars et jusqu'au 21 mars 2022
- sans la publicité facultative des organisateurs : 800 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.3P ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

Pour l'intégralité du rallye, le rallye National partira devant le Rallye Régional.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée uniquement dans le Parc d'assistance du Circuit de Rallycross.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 21ème Rallye National du Pays de Lohéac représente un parcours de 235.38 km.

Il est divisé en 2 étapes et 6 sections.

Il comporte 12 épreuves spéciales d'une longueur totale de 106.3 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1,3 : Saint Malo de Phily – 8.00 km x 2 fois dont une nocturne.

ES 2,4 : Lohéac – 1.45 km x 2 fois dont une nocturne

ES 5,7,9,11 : Les Clôtures – 10.55 x 4 fois

ES 6,8,10,12 : Guipry – 11.3 x 4 fois

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Prix en espèce : aucun prix en espèce, uniquement des coupes aux différents vainqueurs

Coupes : au minimum 2 coupes par équipage aux 3 premiers scratch, 2 coupes au 1^{er} de classe, 2 coupes au 1^{er} équipage féminin.

La remise des prix se déroulera le : dimanche 3 Avril à 19h00 au car podium ACO

ITINERAIRE

21ème RALLYE NATIONAL DU PAYS DE LOHEAC

national coeff 3
coupe de France des rallyes
ITINERAIRE et CONTRÔLES



Etape 1

SAMEDI 2 AVRIL 2022

CH	Lieux	ES	Liaison	Total	T.I.	1ère voit
ES		Distance	Distance	Distance		
Départ Etape 1						
CH 0	Regroup Out-Service In -PARC Regroupement		0,05	0,05		17h00
	Service A (PADDOCK CIRCUIT DE RALLYCROSS)	0,00	0,05	0,05	0h15	
CH 0A	Service Out - PADDOCK		0,2	0,2		17h15
RZ	Refuel	0,00	0,25	0,25		
1	Prochain Refuel	9,45	21,72	31,17		
CH 1	100 m après		10,90	10,90	0h15	17h30
ES 1	SAINT MALO DE PHILY	8,00				17h33
CH 2	300 m après		9,7	17,90	0h27	18h00
ES 2	LOHEAC	1,45				18h03
CH 2A	Regroup In - PARC Regroupement		0,87	2,32	0h07	18h10
	REGROUPEMENT/ZONE TECHNIQUE (PARC -LOHEAC)					
CH 2B	Regroup Out-Service In -PARC Regroupement		0,05	0,05	1h47	20h00
	Service B (PADDOCK CIRCUIT DE RALLYCROSS)	9,45	21,72	31,17	0h20	
CH 2C	Service Out - PADDOCK		0,2	0,2		20h20
RZ	Refuel	9,45	21,72	31,17		
2	Prochain Refuel	9,45	21,72	31,17		
CH 3	100 m après		10,90	10,90	0h15	20h35
ES 3	SAINT MALO DE PHILY	8,00				20h38
CH 4	300 m après		9,7	17,90	0h27	21h05
ES 4	LOHEAC	1,45				21h08
CH 4A	Regroup In (PARC regroupement)		0,87	2,32	0h07	21h15
	PARC FERME(PARC regroupement)					
	Total Etape 1	18,90	43,44	62,34		30,32%

Section 1

Section 2

..

ITINERAIRE

21ème RALLYE NATIONAL DU PAYS DE LOHEAC

national coeff 3
coupe de France des rallyes
ITINERAIRE et CONTRÔLES



Etape 2

DIMANCHE 3 AVRIL 2022

CH	Lieux	ES	Liaison	Total	T.I.	1ère voit
ES		Distance	Distance	Distance		
Départ Etape 2						
CH 4B	Regroup Out-Service In -PARC Regroupement		0,05	0,05		8h00
	Service C (PADDOCK CIRCUIT DE RALLYCROSS)	9,45	21,72	31,17	0h30	
CH 4C	Service Out - PADDOCK		0,2	0,2		8h30
RZ	Refuel	9,45	21,72	31,17		
3	Prochain Refuel	21,85	21,41	43,26		
CH 5	130 m après		4,71	4,71	0h10	8h40
ES 5	LES CLOTURES	10,55				8h43
CH 6	220 m après		10,85	21,40	0h27	9h10
ES 6	GUIPRY	11,30				9h13
CH 6A	Regroup In - PARC Regroupement		5,35	16,65	0h22	9h35
	REGROUPEMENT/ZONE TECHNIQUE					
CH 6B	Regroup Out-Service In -PARC Regroupement		0,05	0,05	0h46	10h21
	Service D (PADDOCK CIRCUIT DE RALLYCROSS)	21,85	21,21	43,26	0h30	
CH 6C	Service Out - PADDOCK		0,2	0,2		10h51
RZ	Refuel	21,85	21,41	43,26		
4	Prochain Refuel	21,85	21,41	43,26		
CH 7	100 m après		4,71	4,71	0h10	11h01
ES 7	LES CLOTURES	10,55				11h04
CH 8	250 m après		10,85	21,40	0h27	11h31
ES 8	GUIPRY	11,30				11h34
CH 8A	Regroup In - PARC Regroupement		5,35	16,65	0h22	11h56
	REGROUPEMENT/ZONE TECHNIQUE					
CH 8B	Regroup Out-Service In -PARC Regroupement		0,05	0,05	1h34	13h30
	Service E (PADDOCK CIRCUIT DE RALLYCROSS)	21,85	21,21	43,26	0h30	
CH 8C	Service Out - PADDOCK		0,2	0,2		14h00
RZ	Refuel	21,85	21,41	43,26		
5	Prochain Refuel	21,85	21,41	43,26		
CH 9	100 m après		4,71	4,71	0h10	14h10
ES 9	LES CLOTURES	10,55				14h13
CH 10	250 m après		10,85	21,40	0h27	14h40
ES 10	GUIPRY	11,30				14h43
CH 10A	Regroup In - PARC Regroupement		5,35	16,65	0h22	15h05
	REGROUPEMENT/ZONE TECHNIQUE					
CH 10B	Regroup Out-Service In -PARC Regroupement		0,05	0,05	0h40	15h45
	Service F (PADDOCK CIRCUIT DE RALLYCROSS)	21,85	21,21	43,26	0h30	
CH 10C	Service Out - PADDOCK		0,2	0,2		16h15
RZ	Refuel	21,85	21,41	43,26		
6						
CH 11	100 m après		4,71	4,71	0h10	16h25
ES 11	LES CLOTURES	10,55				16h28
CH 12	250 m après		10,85	21,40	0h27	16h55
ES 12	GUIPRY	11,30				16h58
CH 12A	Regroup In - PARC Regroupement		5,35	16,65	0h22	17h20
	PARC FERME					
	Total Etape 2	87,40	85,64	173,04		50,51%

Section 3

Section 4

Section 5

Section 6

2 avril 2022

3 avril 2022

21^{ème} RALLYE NATIONAL DU PAYS DE LOHEAC**DEMANDE D'ENGAGEMENT**

Date de réception

Cachet de la poste



A remplir et à retourner avant le 21 Mars 2022 minuit (cachet de la poste faisant foi)
à : Olivier GERAUD, 27 la Mare, 35580 GUIGNEN / tel: 06-11-24-95-91 / mail: ogeraud@rallycrossloheac.net



		1 ^{er} PILOTE			2 ^{ème} PILOTE			VEHICULE ENGAGE		
NOM							Propriétaire			
PRENOM							Marque			
PSEUDONYME	Sexe : M F			Sexe : M F			Modèle			
LICENCE	N°	Cat		N°	Cat		Turbo	OUI	NON	
	Code Ligue / A.S.A			Code Ligue / A.S.A			Cylindrée			
N° A.C.O							GROUPE		CLASSE	
A.S.A							Couleur			
ECURIE							Fiche homologa.		N°	
ADRESSE							Passeport tech.		N°	
C . Postal / Ville							Je soussigné : _____ Autorise : _____ à piloter mon véhicule Signature du Propriétaire			
Tél. Dom / Travail										
adresse @-mail										
P. de Conduire	Numéro			Numéro			MONTANT DE L'ENGAGEMENT			
(Merci de joindre les photocopies de vos permis)	Délivré le			Délivré le			320 € avec la publicité organisateur jusqu' au 14/03/2022 400 € avec la pub. organisateur du 15/3 jusqu' au 21/3/2022 800 € sans la publicité organisateur			
Date de naissance	à			à			Chèque à l'ordre de : ASRCL			
Lieu de naissance							Signature 1 ^{er} Pilote :			
Groupe sanguin							Signature 2 ^{ème} Pilote :			
Numéro de Portable embarqué dans la voiture :										
NUMERO	GROUPE	CLASSE	REGLT	VISA ADMINIS.	VISA TECH.					
			Chèque							
			Espèces							
Fait à:		Le:								

Je déclare sur l'honneur ne pas être sous le coup d'une suspension de permis de conduire ou de licence et être en possession de ces deux

documents le jour de l'épreuve. Avoir pris connaissance de la réglementation anti-dopage et me soumettrais à tout contrôle de médecins accrédités.

Je décharge expressément la responsabilité des organisateurs et m'engage à ne faire engager aucun recours envers eux à l'occasion de tout accident

dont les conséquences ne seraient pas couvertes par les assurances prévues par la réglementation en vigueur.

J'engage ma voiture conformément au règlement particulier et à la réglementation générale F.F.S.A